



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par la praticienne en bien-être équin diplômée Delphine JOUFFRE, auto-entreprise dénommée ci-dessous D. Bien-être équin, immatriculée sous le [numéro SIRET 914 381 215 00013](https://siret.fr/91438121500013), et à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité.

En conséquence, la réalisation d'une commande par un client pour une prestation proposée, soit directement chez D. Bien-être équin au 239 Route des Moulins – 38490 CHIMILIN, soit par téléphone au 06 67 34 06 17, soit sur le site internet www.dbienetreequin.com, soit sur nos différents réseaux sociaux ([Facebook](https://www.facebook.com/dbienetreequin) et [Instagram](https://www.instagram.com/dbienetreequin)), implique l'adhésion de ce dernier et son acceptation, sans réserve, aux présentes CGV, sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties.

D. Bien-être équin se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables à un rendez-vous ou une commande sont celles en vigueur au moment de la passation de la commande ou de la prise de rendez-vous.

En cas de modification, les CGV modifiées ne seront applicables que pour les commandes ou prise de rendez-vous passées suite à la modification et non aux commandes antérieures.

Tout autre document que les présentes CGV (notamment les publications, prospectus, flyers, ...) n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par D. Bien-être équin et n'est pas contractuel.

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

Les Prestations proposées sont celles qui figurent sur le site internet de D. Bien-être équin, (dbienetreequin.com) et sur nos réseaux sociaux ([Facebook](https://www.facebook.com/dbienetreequin) et [Instagram](https://www.instagram.com/dbienetreequin)), à savoir :

- Les prestations de massothérapie à la séance ou en forfait
- Les prestations d'algothérapie à la séance ou en forfait
- Les cartes cadeaux pour ces mêmes prestations bien-être
- La réservation pour ces prestations bien-être
- Les prestations de pensions et de cure bien-être



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Le client est la personne qui réserve une séance bien-être, une place en pension ou en cure, ou qui achète une carte cadeau de D. Bien-être équin.

Le bénéficiaire est la personne qui reçoit une carte cadeau de D. Bien-être équin.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

La finalité de l'activité de D. Bien-être équin et réalisée par Delphine JOUFFRE est exclusivement le bien-être de l'équidé. Conformément à la législation en vigueur, les massages et séances bien-être pratiqués par Delphine JOUFFRE en l'absence de diagnostic et de traitement vétérinaire, ne s'apparentent en rien, ni dans le contenu ni dans l'objectif, à la pratique de l'ostéopathie, ainsi qu'à toute pratique vétérinaire. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement.

Au minimum, le cheval devra avoir sur lui un licol plat pendant la séance aucune séance ne sera réalisée avec un licol en corde, cordelette, filet ou caveçon.

D. bien-être équin n'intervient que sur rendez-vous en déplacement sur la région Rhône-Alpes, et en tournée en Haute-Loire sur acceptation d'une devis par le client. Ou bien en cure ou en pension bien-être chez D. Bien-être équin au 239 Route des Moulins – 38490 CHIMILIN.

Dans ces cas, le client s'engage à trouver un endroit où le calme, l'hygiène et la sécurité sont compatibles avec la réalisation d'une séance bien-être.

Les prestations sont proposées selon les horaires indiquées sur notre page établissement Google. D. Bien-être équin se réserve le droit de modifier les horaires à tout moment, en fonction

Lors des séances bien-être, D. Bien-être équin met à la disposition du client et de son cheval tout le matériel professionnel nécessaire (enveloppement, algues, argile, huile de massage, couverture et serviette, ...) et se réserve le droit de refuser une séance de bien-être en cas d'hygiène douteuse de la part du cheval/ou de comportement ne permettant pas la sécurité de Delphine JOUFFRE, du cheval ou de son propriétaire.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

La séance commence par un échange entre D. Bien-être équin et le client qui permet de faire le point sur la condition et les besoins de l'équidé afin de déterminer le massage le plus adapté. Un temps sera laissé au propriétaire afin qu'il puisse installer son cheval dans un endroit calme et paisible.

Ensuite, il y aura une première prise de contact avec l'équidé, en douceur pour faire face à d'éventuelles réticences ou peur.

À la fin du massage, un temps sera laissé à l'équidé pour qu'il reprenne ses esprits. Un point sera fait sur le ressenti du propriétaire et celui de Delphine JOUFFRE, éventuellement quelques conseils pourront être prodigués.

Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, la séance bien-être ou la pension/cure et l'échange de fin.

ARTICLE 4 - LES CONTRE-INDICATIONS AUX SEANCES BIEN-ÊTRE

Lorsqu'il est pratiqué par un professionnel qualifié, le massage bien-être est en général sans risque et plutôt bénéfique. Cependant, en cas de, pathologie, de maladie ou de doute, je n'interviendrais qu'après un avis vétérinaire. En effet, il existe des contre-indications totales, locales ou temporaires au massage, et certains traitements requièrent des précautions à prendre par D. Bien-être équin.

Dans tous les cas, les zones présentant des brûlures, des plaies ouvertes ou tout signe d'inflammation ou d'infection locale ne seront pas massées.

Les contre-indications au massage sont :

- Contre-indication vétérinaire / ostéopathique
- État fébrile, infectieux ou contagieux

En cas de contre-indication, le propriétaire déclare informer au préalable D. Bien-être équin au premier rendez-vous ainsi qu'au rendez-vous suivant pour tout changement de l'état général de l'équidé.

En conséquence, D. Bien-être équin se réserve le droit de refuser à tout moment un équidé dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un massage bien-être sur lui sans avis vétérinaire préalable.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

En ce qui concerne les équidés en cure ou en pension bien-être. Il est demandé à ce que les équidés soient à jour des vaccins règlementaires, ainsi que le vaccin contre la rhinopneumonie. Pour les pension bien-être en troupeau seul les chevaux déferrés des postérieurs seront acceptés.

ARTICLE 5 – CONDITIONS FINANCIÈRES

5.1 Tarifs

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en euros sur le site dbienetreequin.com et sur nos différents réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)). Les prix sont fermes et définitifs hors action promotionnelle.

D. Bien-être équin n'est pas soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'[article 293.B du Code Général des Impôts](#), les prix mentionnés sur le site internet et sur les réseaux sociaux sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où D. Bien-être équin deviendrait assujettie à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

5.2 Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations 15 (quinze) jours après la réception de la facture, le client doit verser à D. Bien-être équin une pénalité de retard égale à 5% (cinq) par jour de retard.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

D. Bien-être équin se réserve également le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous ou de l'achat de la carte cadeau.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PRISE DE RENDEZ-VOUS

6.1. Prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet, par courriel, par téléphone ou sur nos réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)). Toutes les coordonnées nécessaires à la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site internet dbienetreequin.com, notamment via le formulaire de réservation en ligne.

Pour réserver en ligne, le formulaire de réservation est à compléter en suivant chaque étape. Le client choisit la prestation souhaitée, ainsi que sa disponibilité. En fonction des critères définis, des créneaux horaires lui seront proposés. Si les créneaux sont grisés, c'est qu'ils ne sont plus disponibles. Le client finalise sa réservation en indiquant ses coordonnées.

La réservation sera considérée comme validée uniquement lors de la réception de l'email de validation envoyé par l'adresse email d.bienetre.equin@gmail.com.

Afin d'organiser l'emploi du temps du salon de massage, la réservation en ligne est ouverte jusqu'à 24h avant ladite séance.

6.2. Conditions de modification et d'annulation d'une séance

Le client a la possibilité de modifier gratuitement sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone ou par mail. Aucune modification dans les 24h avant la prestation ne sera réalisée, la séance sera considérée comme due.

Le client a la possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone. Le client n'a pas la possibilité d'annuler sa réservation dans les 24h avant le rendez-vous (sauf justificatif de cas de force majeure : contre-indication vétérinaire, maladie transmissible, etc.). La prestation sera considérée comme due. Une facturation sera émise pour toute réservation par téléphone, par mail ou via les réseaux sociaux. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

6.3. Paiement

Pour les réservations par téléphone, par mail, ou via les réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)) le paiement s'effectue après la prestation, après le séjour de cure ou avant le 5 (cinq) du mois en cours pour les pensions, soit par espèces, par chèque ou virement à l'IBAN figurant sur la facture.

6.4. Gestion des retards

La prise de rendez-vous par D. Bien-être équin est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque séance qui permet d'effectuer le déplacement ou d'accueillir l'équidé suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au propriétaire d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le propriétaire arrive en avance, il se peut que l'accueil (box, pré, paddock) de l'équidé ne sera peut-être pas encore prêt, si le propriétaire arrive en retard, la séance sera écourtée pour ne pas faire attendre les équidés suivants.

D. Bien-être équin se réserve le droit de refuser un propriétaire si son retard est trop important pour permettre la réalisation d'une séance bien-être correcte et complète. La séance sera considérée comme due.

ARTICLE 7 – MODALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LES FORFAITS

Les forfaits bien-être sont nominatifs, non cessibles et ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où D. Bien-être équin ne pourrait assurer la prestation ou pour raison médicale (sur justificatif).

Les forfaits sont valable un an ou pour une saison (forfait chevaux sportifs) à partir de la date d'achat.

ARTICLE 8 – ACHAT DE CARTES CADEAUX

8.1. L'achat de bons cadeaux

L'achat de carte cadeaux s'effectue sur le site internet [dbienetreequin.com](#). ou chez D. Bien-être équin situé au 239 Route des Moulins – 38490 CHIMILIN.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Le client a le choix parmi toutes les formules présentes sur la brochure prestations ou toutes les formules présentes sur notre site internet. Une carte cadeau sera remise en main propre ou par voie postale, ainsi que sous format numérique PDF au client. Le paiement se fera en espèces, par chèque ou par virement.

L'achat de bons cadeaux sur le site internet est disponible 24h/24. Pour commander, le client choisi le bon cadeau qu'il souhaite offrir et règle son achat en différé. Il recevra un mail de D. Bien-être équin lui indiquant le numéro du bon cadeau et lui demandant le nom du bénéficiaire. L'achat du bon cadeau n'est validé qu'après le paiement et le renseignement du nom du bénéficiaire.

Les bons cadeaux au format PDF sont envoyés dans les 24h maximum au courriel indiqué lors de la commande.

Un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité.

D. Bien-être équin procédera au remboursement des sommes versées par le client dans un délai maximum de 30 (trente) jours à compter de la réception de la demande de remboursement.

8.2. Modalités des cartes cadeaux

Tous les bons cadeaux sont nominatifs et non cessibles.

Sauf indications contraires, les bons cadeaux ont une durée de validité de 1 (un) an à partir de la date d'achat. Ils ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où D. Bien-être équin ne pourrait pas assurer la prestation ou raison médicale (sur justificatif).

La réservation s'effectue par mail, par téléphone, ou via nos réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)).

Les modalités de modification ou d'annulation d'une réservation sont les mêmes que celles définies dans l'Article 6 des présentes CGV.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

ARTICLE 9 – TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Les réductions consenties au titre d'une publicité s'appliquent sur le tarif normal et non sur le tarif promotionnel en cours. Elles sont valables selon les conditions des offres mises en place.

ARTICLE 10 – PRESTATIONS NÉCESSITANT UN DEVIS PERSONNALISÉ (entreprises, événements)

Le devis est valable 30 (trente) jours à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis et les CGV signés par le client valent pour accord et bon de commande. Le devis et les CGV signés doivent être accompagnés d'un versement de 30 (trente) % du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximal de 7 (sept) jours ouvrables suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 15 (quinze) % du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à D. Bien-être équin au moins 7 (sept) jours ouvrables avant la date fixée. À défaut, D. Bien-être équin sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 (cinquante) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

Si l'annulation intervient dans les 3 (trois) jours ouvrables avant la date fixée, D. Bien-être équin, sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 75 (soixante-quinze) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation sur place ou la veille, l'indemnité sera de 100 (cent) % du montant de la prestation prévue.

En cas d'annulation à l'initiative de D. Bien-être équin et si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

ARTICLE 11 – INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Delphine JOUFFRE, D. Bien-être équin se réserve le droit de programmer de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients de D. Bien-être équin seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à D. Bien-être équin une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

ARTICLE 12 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litiges, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. À défaut, tout différend survenant avec un client sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Bourgoin-Jallieu.

ARTICLE 13 – DONNÉES PERSONNELLES

Voir la *Politique de Confidentialité*.

ARTICLE 14 – RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE

Il est précisé que la responsabilité de Delphine JOUFFRE ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un propriétaire, en particulier s'il n'a pas révélé à Delphine JOUFFRE l'existence de contre-indications affectant son équidé, que ce soit lors de l'entretien de la première séance visant à l'alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son l'état de santé de ce dernier – Voir toutes les contre-indications à l'Article 4.



Conditions générales de vente

D. BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Date d'entrée en vigueur le 3 juillet 2022.

© 2022 tout droit réservé par Delphine JOUFFRE - D. Bien-être équin

Delphine JOUFFRE
D. Bien-être équin

